## COMMUNE FLAUJAC-GARE

### PERMIS DE CONSTRUIRE

DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE L'ETAT

DESCRIPTION DE LA DEMANDE D'AUTORISATION référence dossier : Déposée le 29/06/2004 Complétée le 02/08/2004 N° PC4610404JA002 Par: M. TARRANT JAMES Surfaces hors oeuvre autorisées Demeurant à : 109 Dudley Road Walton On Thames brute: 80 m<sup>2</sup> nette: **SURREY KT 12 2JY** 51 m<sup>2</sup> 122JY GRANDE BRETAGNE Représenté par : Destinations: Pour: Aménagement et extension d'une habitation Logement Sur un terrain sis : Flaujac-Bas

#### Le Maire:

Vu la demande de permis de construire susvisée, Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants, R 421-1 et suivants,

े। l'avis favorable du Maire de la Commune,

Vu l'avis favorable du Directeur Départemental de l'Équipement,

#### **ARRETE**

Le permis de construire est ACCORDE pour le projet décrit dans la demande sus-visée, avec les surfaces figurant ci-dessus, sous réserve du respect des prescriptions particulières ci-après :

- Les matériaux utilisés seront conformes aux indications contenues dans la demande de permis de construire.
- Les eaux usées, après passage dans une fosse toutes eaux seront traitées par une filière adaptée à la nature de sol (épandage, filtre à sable, tertre, etc.). Dans le cas d'une construction implantée sur une commune dotée d'un schéma communal d'assainissement, la filière à retenir est celle proposée par ce schéma. L'installation devra être conforme à l'arrêté ministériel du 6 mai 1996 fixant les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non collectif.

Fait à Maure, le 23/29/2004 LE MAIRE

<u>NOTA</u>: La construction est soumise à la taxe départementale CAUE et à la taxe département sensibles au profit du Département. Son montant vous sera notifié ultérieurement par les Services Fiscaux.

# SPANC de flaujac gare Contrôle de l'assainissement non collectif

Date du contrôle: Mr ouvil La La

Nom du propriétaire: TARRANT

N° de la parcelle: AS 268

Description de l'assainissement:

Josse Leeptju

Points litigieux:

Conclusion: Conforme

le faire. Alain MATHIEN